

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 2018/2

Ville de BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT



Les travaux d'extension des vestiaires du stade

Dans ce numéro : Editorial du Maire
Actualités et informations locales
Vie Associative
Histoire locale : histoire de l'enseignement à Bruyères
Mots croisés



Le mot du maire

En cette fin d'année où tout devrait porter à la liesse et la gaieté, j'ai une pensée toute particulière pour nos concitoyens décédés, pour leurs familles, pour celles et ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou en difficulté.

Je ne peux qu'éprouver de la tristesse en voyant des symboles de notre pays bafoués. Les images de l'Arc de Triomphe tagué et vandalisé, les statues défigurées souillent un mouvement qui se veut citoyen. Ces violences, qui expriment une rupture inédite entre les élus et leurs électeurs, me font mal. Moi qui suis élue au conseil municipal depuis 2001, qui ai passé bon nombre d'heures pour aider certains à remplir un dossier, d'autres à établir un budget, rédiger un courrier ou tout simplement vous écouter, ce rejet de l' élu m'attriste profondément.

D'aucuns sont impatients et voudraient la réalisation immédiate de leurs doléances. Il est vrai que le temps de l'économie n'est pas le temps de l'administration, mais sachez que l'équipe municipale met tout en œuvre pour faire aboutir les projets qui répondent à l'intérêt général. N'oubliez pas que vous êtes aussi responsables de la vie communale et que des comportements inadaptés de certains peuvent nuire à autrui et parfois engendrer des frais supportés par l'ensemble de la communauté. Alors avec énergie et engagement, soyons tous les acteurs d'une année utile pour donner toutes les chances à nos projets ; restons mobilisés pour servir l'intérêt général.

Pour débiter l'année 2019, je vous invite à me rencontrer ainsi que l'équipe municipale le samedi 12 janvier. Nous vous accueillerons de 16 à 18h à la salle des fêtes où nous aurons le plaisir d'échanger avec vous.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente pour l'année à venir mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels et associatifs.

Bien à vous

Marie-Pierre TOKARSKI

INFORMATIONS LOCALES

MAIRIE

La Mairie est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 16h sauf les mercredi et samedi après-midis. Pendant les vacances scolaires, nous vous invitons à consulter les panneaux d'affichage pour les fermetures exceptionnelles.

Le plan réactualisé du village vous est offert avec ce bulletin semestriel.

CONSULTATIONS A DOMICILE

Marion DEWEVER, Ostéopathe diplômée de l'I.S.O de Lille se déplace à votre domicile.

Tél : 06 38 53 05 54



OPERATION « BRIOCHES »

15 personnes se sont mobilisées pour cette opération organisée par le CCAS et sa présidente Françoise GARNIER.

Montant de la collecte : 2006,70 euros pour 250 brioches pour un bénéfice net de 1569,20 euros versés à l'APEI.

Merci aux donateurs pour leur générosité et aux collecteurs pour leur dévouement.

100 ANS APRES



En cette année du centenaire, le 20 septembre 2018 le centre de déminage de LAON a été alerté pour enlever cet obus de la 1^{ère} guerre mondiale, découvert dans un champ.

DATES A RETENIR

Dimanche 6 janvier : Cross des loups

Samedi 12 janvier : réunion d'échanges entre la municipalité et la population à la Salle des Fêtes de 16h à 18h

Dimanche 3 mars : Thé dansant du Comité des fêtes

Vendredi 22 mars : Jazz'titudes

DATES DES FUTURS MARCHES CAMPAGNARDS : 2^{ème} et 4^{ème} samedi de chaque mois

samedi 22 décembre
samedi 12 janvier

samedi 26 janvier
samedi 9 février

samedi 23 février
samedi 9 mars

INFORMATIONS LOCALES

Inscriptions sur les listes électorales

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les modalités de gestion des listes électorales et crée un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Cette réforme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU qui les centralisera et en améliorera la fiabilité.

Cette réforme donnera lieu à l'édition d'une nouvelle carte d'électeur pour les élections européennes du 26 mai 2019.

Les Français établis hors de France ne pourront plus être inscrits simultanément sur les listes électorales municipales et consulaires. Les électeurs en situation de double inscription ont jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir la liste sur laquelle ils souhaitent demeurer inscrits. A défaut ils seront radiés de la liste électorale communale et resteront inscrits sur la liste consulaire.

A titre transitoire, pour les scrutins se tenant entre le 11 mars 2019 et le 1^{er} janvier 2020, la date limite d'inscription est le dernier jour du deuxième mois précédant celui du scrutin.

Ainsi pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au 31 mars 2019. Une permanence sera assurée à la mairie le samedi 30 mars 2019.

A compter du 2 janvier 2020, l'inscription sera possible jusqu'au sixième vendredi précédent les scrutins.



Gestion de l'eau : Transfert de compétences



Le transfert obligatoire des compétences "eau" et "assainissement" aux communautés d'agglomération, à compter du 1^{er} janvier 2020, résulte de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe).

Pour BRUYERES ET MONTBERAULT, ces compétences sont exercées par la communauté d'agglomération du Pays de Laon, ou par substitution par un syndicat.

Nous sommes donc contraints d'abandonner ce service qui, jusqu'à présent, était géré localement par l'équipe municipale.

Pour mémoire, depuis 2007, la compétence « assainissement » de la commune est gérée par NOREADE (régie du syndicat SIDEN-SIAN)

Dans sa réunion du 6 juin 2018, le conseil municipal a décidé de transférer la compétence eau potable à NOREADE à compter du 1^{er} janvier 2019.

Ce transfert sera définitif après approbation des préfetures de l'Aisne et du Nord.

La distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées seront gérés par une entité unique : NOREADE.

Le SIDEN-SIAN, nous accorde un lissage tarifaire sur une durée de 10 ans.

En 2018 notre abonnement, d'un montant de 25 €, représente 61 % du tarif NOREADE et le mètre cube d'eau potable facturé à 1,16 € correspond à 89 % du tarif NOREADE.

Nous vous rappelons que NOREADE propose le paiement par mensualisation.

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est un danger pour les abeilles et à ce jour, le seul moyen de réduire la pression prédatrice est la destruction des nids de frelons asiatiques. Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) peut désormais intervenir à titre gratuit mais uniquement s'il y a eu au préalable l'intervention d'un apiculteur figurant sur la liste des cueilleurs d'essaims.



Procédure à respecter :

- 1) Appel du déclarant (particulier ou collectivité)
- 2) Renvoi vers les sites de l'ASAD (Association d'Apiculteurs) pour consultation de la carte ou de la liste des cueilleurs d'essaims : <http://www.abeille-aisne.fr/index.php/contacts/recolte-d-essaim/carte-chasseur-d-essaims>

Contact/Récolte d'essaim/liste cueilleurs d'essaims et référents frelon

<http://www.abeille-aisne.fr/index.php/contacts/recolte-d-essaim/essaimage>

OU

Envoi de la liste des cueilleurs d'essaims.

3) Le déclarant choisit le cueilleur d'essaim le plus proche et prend contact avec lui.

4) Le cueilleur d'essaim réalise la diagnose de l'insecte.

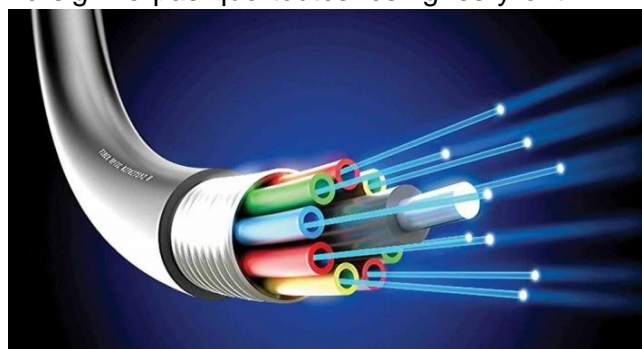
Si la présence de frelon asiatique est confirmée, le cueilleur d'essaim localise le nid et confirme son activité.

Dans le cas où le nid se trouve sur un terrain privé, le cueilleur d'essaim identifie le propriétaire et prend contact avec lui pour lui signaler la présence du nid et obtenir son accord pour la destruction. Le cueilleur d'essaim appelle le SDIS (18) qui procède à la destruction du nid.

Arrivée de la fibre optique à Bruyères-et-Montbérault

Bruyères-et-Montbérault dispose des technologies de raccordement au réseau téléphonique à haut débit sur câbles en cuivre. Ainsi 67% des habitants ont accès aux réseaux ADSL, ADSL2 et VDSL (d'un débit variant de 3 à 30 Mbps^(*)). Cependant cela ne signifie pas que toutes les lignes y ont accès, de nombreuses inégalités sont encore présentes (débits de moins de 3Mbps, ou limités à 12Mbps sur des box professionnelles.)

Depuis 2013, le plan "France très haut débit" devrait permettre de disposer, dans le département de l'Aisne, d'un raccordement à la fibre optique d'ici à 2022. Deux organismes déploient cette technologie : l'USEDA sur l'ensemble du territoire rural, et l'opérateur Orange sur les communautés d'agglomération et en particulier la Communauté d'Agglomération du Pays Laonnois.



L'équipement fibre optique, permettant d'irriguer les abonnés avec des débits de 100 à 1 000 Mbps, sera déployé dans notre commune à partir de 2019, il ne devrait pas y avoir de travaux de génie civil importants, car les câbles "fibre" utiliseront les mêmes gaines que celles du réseau cuivre existant. Lorsque le réseau de distribution principal sera opérationnel, l'Opérateur Orange proposera, dès la fin de l'année 2019, le raccordement des abonnés accompagné vraisemblablement d'une offre promotionnelle. L'objectif est que l'ensemble des abonnés qui le souhaite puissent être raccordés pour fin 2020.

Parallèlement le réseau cuivre sera progressivement déconstruit au fil des ans.

^(*) Mbps = millions de bits par seconde, il faut 8 bits pour un caractère transmis. Ainsi une ligne à 12 Mbps transmet environ 1 500 000 caractères par seconde. Ce qui est bien pour du travail de bureau mais trop juste pour réceptionner les fichiers multimédias (TV, jeux en ligne, ou transfert de fichiers professionnels)

ACTUALITES BRUYEROISES



Cérémonie patriotique du 14 juillet : pompiers à l'honneur

Participation très moyenne aux cérémonies patriotiques du 14 juillet, pendant lesquelles Francis SZYCHOWSKI et Françoise GARNIER ont remis les galons de Sergent Chef à Christophe LOGIE et ceux de Caporal à Jérôme VIEVILLE



Un nouveau curé à la tête de la paroisse St Rémi

L'abbé Jean-Floribert OMOLE LUMBE est arrivé en France en août 2017. Il est né en 1969, en République Démocratique du Congo (RDC), où il a été ordonné prêtre en 1997. Il a été, durant un an vicaire des paroisses du Laonnois. Il a été nommé curé de la Paroisse Saint-Rémi de l'Ailette et curé de la Paroisse Saint-Paul en Laonnois en Juin 2018, par Mgr Renauld de DINECHIN, évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin, avec effet au 1^{er} Septembre 2018



Dimanche 4 novembre Repas du CCAS

Marie-Pierre TOKARSKI, Maire et Françoise GARNIER, adjointe aux affaires sociales ont accueilli 85 convives à la Salle des Fêtes pour le traditionnel repas du CCAS.

Après avoir dégusté un excellent repas servi par « Le Relais Charlemagne » les amateurs de danses ont occupé la piste sans discontinuer.



Dimanche 11 novembre

Comme l'an dernier, la cérémonie a été perturbée par la pluie, ce qui n'a pas empêché de nombreux Bruyérois de se rendre devant le Monument aux Morts. A la Salle des Fêtes, les enfants des écoles ont lu des poèmes et des lettres de poilus avant que les membres de la Bruyéroise ne jouent des morceaux célèbres datant de la Guerre de 14.



Ste Cécile

Les membres de la Bruyéroise associés à la Chorale de l'Eglise ont fêté Ste Cécile pendant la messe célébrée par l'Abbé Jean-Floribert OMOLE LUMBE.



Du nouveau sur le marché

Depuis la rentrée, un bruyérois Maxime PLAQUET propose des poulets rôtis, Place de la Mairie, le mercredi matin et le samedi du jour du marché



Samedi 24 novembre

Le loto de l'USB Foot a connu un grand succès.

TRAVAUX

L'année 2018 a été une grande année de travaux parmi lesquels :



L'enfouissement des réseaux de la rue des Etuves



Les travaux de couverture et d'isolation sur le toit de la salle des fêtes

L'extension des vestiaires du stade

Le renforcement du réseau incendie rue de la Fontaine Minérale et Chemin des Gueules

Le bouclage des réseaux d'eau avec Vorges

Le renouvellement partiel de l'éclairage public du lotissement du Bois Brûlé

La mise en place d'un bâtiment modulaire à l'école pour accueillir la garderie

L'exploitation des bois de la commune et du CCAS



Le remplacement des huisseries à l'école primaire



La réfection des sols des classes du rez-de-chaussée de l'école élémentaire



Des fouilles archéologiques ont été nécessaires avant la pose du modulaire à l'école

Sont prévus pour 2019 :

La réfection du sol de la salle des fêtes

La réfection de la voirie de la rue des Etuves

La création d'un parking dans le square des remparts

Des travaux d'isolation sur le bâtiment de l'école maternelle

ENVIRONNEMENT

Coup de chapeau à nos jardiniers

L'équipe des employés du parc municipal a heureusement entretenu, cet été, les jardinières qui ornent les rues du bourg. C'est avec beaucoup de créativité et de goût que Maxence a étudié les compositions qu'il a ensuite mis en place avec ses collègues, un arrosage adapté et un temps clément ont permis un rendu spectaculaire, beaucoup d'entre vous nous ont dit leur satisfaction de voir le village ainsi fleuri.

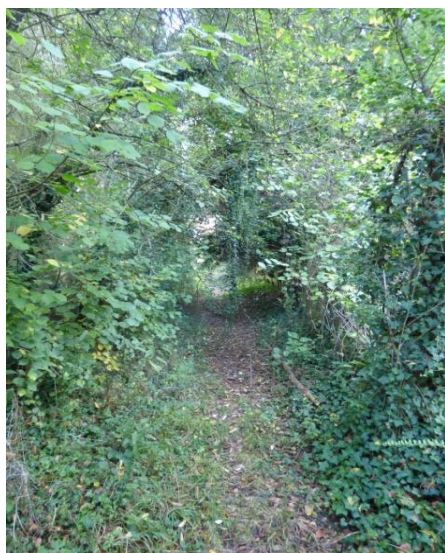


Par mont et par vaux dans les chemins de Picardie

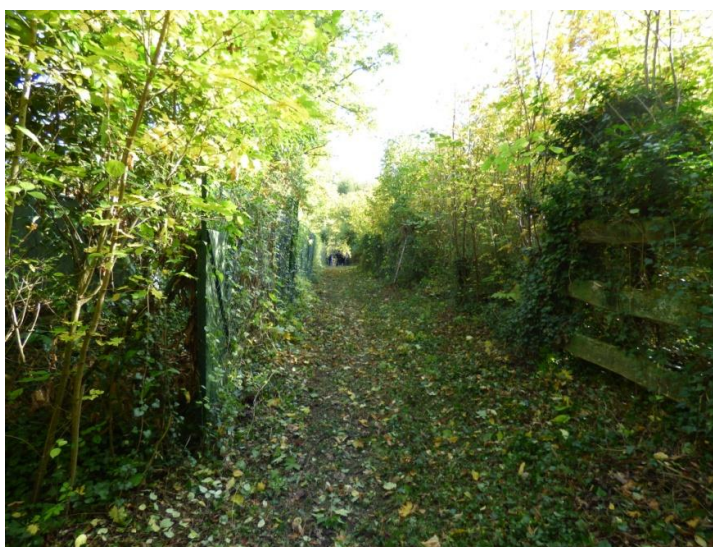
La commune recense actuellement l'ensemble des chemins et sentes qui sillonnent le territoire, avec l'aide de l'association des Chemins de Picardie et des Hauts de France. Ainsi en rapprochant Cadastre et GPS, nous aurons bientôt répertorié la cartographie des chemins de Bruyères.

Parallèlement, cette association encourage chaque village à entretenir les chemins les plus caractéristiques et à sensibiliser les habitants et riverains à leur entretien. Une première action a été entreprise le 13 octobre dans le cadre de l'opération « Tous en Chemin 2018 » ; une équipe composée de randonneurs de Bruyères Loisirs, de membres du conseil municipal et de quelques bénévoles ont remis en état le chemin rural dit de la Fontaine Cellier sur une longueur d'environ 300m. Cette opération sera renouvelée régulièrement ; nous ferons appel à tous les bénévoles qui seraient intéressés par de tels travaux de mise en valeur de nos chemins.

Avant l'opération :



Après le nettoyage :



PAGE ASSOCIATIVE : NECROLOGIE



Dimanche 21 octobre

Décès de Charles RUSSET à l'âge de 95 ans.

Ancien Combattant d'Indochine, il a mis ses qualités de bricoleur au service du Fort dont il a été l'un des piliers pendant près de 30 ans.



Jeudi 27 septembre

Décès de Robert PIAT à l'âge de 83 ans.

Ancien coiffeur de Bruyères, membre du Comité des Fêtes à ses débuts pendant une vingtaine d'années. Ancien Combattant d'Algérie, il fut Président de l'UNC pendant 14 ans avant de céder la place à Yves FOUAN



Vendredi 16 novembre

Décès de Bernard GARNIER à l'âge de 70 ans.

Pendant 23 ans, il a été un Président exceptionnel pour l'USB-Foot, qu'il a porté à bout de bras et pour lequel il avait de grandes ambitions.

En reconnaissance de son engagement, il avait reçu en juillet dernier la médaille de bronze de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif.

ASSOCIATION BRUYERES CULTURE

La bibliothèque Arsène Houssaye :

Nos coordonnées :



12 Place des LEUPS

03 23 24 78 64

bruyeres.culture@wanadoo.fr

www.bruyeres-

culture.reseaudesassociations.fr

Notre service au Public :

La Bibliothèque est ouverte à tous, animée par Annabelle et une équipe de bénévoles.

Horaires d'ouverture :

mardi 15h00 à 17h00,

mercredi 14h00 à 18h00,

samedi 10h00 à 12h00

Village de l'aquarelle : Après une année sabbatique, le prochain village de l'aquarelle se déroulera le 8 septembre 2019. Nous cherchons à renforcer l'équipe de bénévoles pour mettre sur pieds cette manifestation. Si vous êtes intéressés, contactez Annie Lefrançois sur le site de Bruyères Culture.

Travaux : Durant le mois de juillet, la rénovation des murs, très endommagés par l'humidité et le salpêtre, concernait le coin des enfants ; cela était nécessaire pour maintenir un cadre d'accueil agréable.

Expositions : Un panneau commémorant le Cessez-le-feu annoncé par le clairon du caporal Sellier le 7 novembre 1918 pour célébrer la fin de la Grande Guerre a été conçu et installé à la bibliothèque en novembre. Une exposition d'objets historiques a complété ce travail de mémoire.

Une exposition sur la gastronomie nous fera patienter avant les fêtes de Noël.

Livres et revues : Chaque mois, nous achetons des nouveautés et recevons les revues auxquelles la bibliothèque est abonnée. Vos suggestions sont les bienvenues.

Ateliers : Un atelier Halloween a accueilli 8 enfants le 17 octobre. Ceux-ci ont mis toute leur dextérité pour confectionner un panier de bonbons.

Le 19 décembre les enfants s'imprégneront de la culture anglaise grâce à un atelier de fabrication de crackers.

École : Nous avons repris notre partenariat avec l'école. Chaque classe nous rend visite tous les 15 jours : les élèves choisissent 2 livres qu'ils remportent à la maison. À l'occasion de ces visites, Annabelle prépare des lectures à voix haute toujours très appréciées des enfants.

Animation :

Les élèves de CM1 ont participé le 17 décembre à un jeu de rôle proposé par Marjorie de l'assoc.

Malamaliss :

"Les loups-garous de Thierceleux".

Ces créatures effrayantes se sont infiltrées parmi les innocents et dévorent une victime chaque nuit.

Les courageux villageois parviendront-ils à les éliminer ?

Congés de fin d'année :

La bibliothèque sera fermée du 26 au 29 décembre 2018 inclus.



➤ **La BDA** (Bibliothèque Départementale de l'Aisne) s'est installée dans ses nouveaux locaux à Laon au Parc Foch. Cela nous permet désormais d'obtenir les réservations avec plus de rapidité. N'hésitez pas à nous faire part de vos demandes.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

ASSOCIATION « BRUYERES LOISIRS »

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT a fonctionné du lundi **9 juillet** au vendredi **3 août** 2018. **78 enfants** de **3 à 13 ans** étaient inscrits. Ils ont découvert un nouveau sport : le Kin-ball et ont participé à des jeux d'orientation grâce à l'intervention du **Comité Départemental du Sport en Milieu Rural**.

Une séance d'équitation à Leully était proposée chaque semaine à l'ensemble des enfants présents. Comme chaque année, ils sont allés plusieurs fois à la piscine de Laon.

Pour clôturer le séjour, l'équipe d'animation les ont emmenés à **Dennlys Parc** dans le Pas-de-Calais.

Rendez-vous pour de nouvelles activités l'année prochaine du **8 juillet** au **2 août** 2019.

Recrutement des animateurs en Mars 2019. Dépôt de candidature à la Mairie à partir de janvier.



Opération « TOUS EN CHEMIN »

Samedi 13 octobre 2018, l'association a participé à cette action en collaboration avec la Mairie sur le *chemin de la Croisette*. L'objectif est d'impliquer petits et grands dans la **préservation du patrimoine communal en entretenant et en nettoyant les chemins ruraux**.



REMISE EN FORME

Joëlle, le Lundi de 18h15 à 19h15 et le Mercredi de 10h à 11h, à la Salle des Fêtes, vous propose différents types de séances adaptées aux adhérents : **renforcement musculaire, Pilates, gymnastique suédoise, ...**



STEP / FITNESS

Sandrine, le Lundi de 19h30 à 21h et le Mardi de 18h à 19h30 à la Salle des Fêtes, anime des cours de **STEP, de fitness LIA et de renforcement musculaire.**

Les inscriptions en cours d'année sont possibles après 2 séances de découverte. Se renseigner en Mairie.



AQUARELLE

Reprise des cours avec **Anne Soller** à la Salle des Associations

2 lundis par mois de **14h à 16h** sur des thèmes préalablement établis :

hortensias, nature morte, parapluies, chats, portraits d'enfants, paysage de neige, jonquilles, chaises, cathédrale de Laon, drapé...

Possibilité de nouvelles inscriptions en janvier.



RANDONNÉES

Venez découvrir les chemins pédestres de Bruyères et des environs

les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches dès 9h

et le jeudi, tous les quinze jours à 14 h

avec notre guide Patricia Dupont

Rendez-vous Place Marcy

Inscription sur place tout au long de l'année :

5 € pour l'année + 2 € d'adhésion à l'Association.

PROJETS 2019 : Loto pour les enfants le samedi 23 Mars à la Salle des Fêtes
Chasse aux Œufs de Pâques le samedi 20 Avril au PAJ à 14 heures (près du Stade)
Sortie-Rando du mois de juin.

Anne-Marie Delhaye (Présidente)



Association des Amis de l'Eglise de Bruyères

L'Association des Amis de l'Eglise de Bruyères recherche une statuette de la Vierge : Notre Dame de Bruyères, disparue lors du Premier Conflit Mondial.

Il s'agit d'une statuette du XIV^{ème} siècle, en marbre blanc, d'environ 20 cm de haut, représentant une Vierge à l'Enfant assise. A-t-elle été mise de côté afin de la protéger ? ou a-t-elle tout simplement été volée ?

Toute personne pouvant apporter des renseignements la concernant peut joindre l'Association (Mme Martine ROGER : 03.23.24.74.50) ou la Mairie.

L'harmonium va sans doute être restauré dans le courant de l'année 2019. Afin d'obtenir des subventions pour réaliser ces travaux, une démarche a été engagée afin de le faire inscrire à l'Inventaire des Monuments Historiques. Notre instrument a donc été inscrit le 12 juin 2018.

L'Association des Amis de l'Eglise de Bruyères vous propose de vous joindre à elle : N'hésitez pas à vous joindre aux Amis de l'Eglise de Bruyères, Association Loi 1901, pour la préservation du monument le plus important de Bruyères.

En adhérant à l'Association, vous contribuez à inciter les services concernés à nous aider dans la restauration en nous accordant des subventions.

Un geste, même modique, nous aidera à augmenter le nombre de nos adhérents. Plus nous serons nombreux, plus nous pèserons pour obtenir les aides nécessaires. (Votre don est déductible de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66 % du don).

Martine ROGER



Si vous souhaitez adhérer à notre association, il suffit de nous contacter aux adresses suivantes :
Association des Amis de l'Eglise de Bruyères :
Présidente : Martine ROGER, 2 rue du Marais 02860 BRUYERES ET MONTBERAULT
Trésorier : Michel RENARD, 10 chemin du Fond des Gueules 02860 BRUYERES ET MONTBERAULT

UNION SPORTIVE BRUYEROISE

L'Union Sportive Bruyéroise est en deuil suite à la disparition de son président Bernard GARNIER. Arrivé au club en 1989 en tant que joueur, il endosse ensuite le maillot d'arbitre. Déjà beaucoup investi au sein de l'USB il prend en 1998, suite au décès de Jean-Pierre PREVOST, la présidence par intérim du club. Cette présidence durera finalement jusqu'à aujourd'hui.

L'heure de la retraite sonnant, toutes les semaines, il consacre ses mercredis et ses samedis à encadrer les jeunes.

Bernard avait une conception du football bien à lui. Il était intransigeant sur les règles de la vie en groupe et le respect des autres, partenaires, adversaires, encadrants et sur la qualité de l'image que chaque porteur de notre maillot donne, de lui-même, de son équipe et de son club.

Il n'avait de cesse de faire évoluer le club. Sous sa présidence les équipes de l'USB ont connu une ascension parsemée de nombreux titres.

L'Union Sportive Bruyéroise est aujourd'hui un club connu et reconnu dans le monde du football. Cette reconnaissance, Bernard en a été le principal acteur. Malheureusement, il ne sera pas là pour l'inauguration des nouveaux vestiaires du stade. C'était son grand projet depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, ce sont plusieurs générations de footballeurs, parents et dirigeants qui remercient Bernard GARNIER pour ce qu'il leur a apporté.

Merci Nanard.



BILAN DES EQUIPES JEUNES USB

En cette année de Coupe du Monde et grâce à la victoire des Bleus, nous avons eu une augmentation du nombre de jeunes licenciés surtout dans les plus jeunes catégories où nous avons doublé les effectifs d'U6 à U9 (40 enfants).

Après avoir dépassé il y a 2 ans pour la première fois la barre des 100 licenciés en jeunes, nous avons cette année 125 enfants âgés de 5 à 18 ans !

Nous avons pu accueillir dans les meilleures conditions tous ces jeunes grâce au renforcement de l'encadrement technique avec l'apport d'Amalric Chapuis (professeur des écoles à Bruyères), Sacha Brasseur, Hugo Dubigny et Benjamin Fosse tous les trois étudiants en Faculté de Sport et les fidèles Valentin Cressiot, Kevin Cressiot, Bicheh Boura (étudiant en BPJEPS pour devenir éducateur sportif) ainsi que Nicolas Baillon qui entraîne les jeunes gardiens d'U8 à U18.

Ce sont au total 9 éducateurs formés qui s'occupent des 125 enfants tous les mercredis après-midi au stade de Bruyères-et-Montbérault ainsi que le samedi avec l'aide de certains parents dévoués.



Les U 6 – U 8



Les U 9 – U 10



Les U 12 – U 13



Les U 15



Hommage rendu à Bernard GARNIER avant les matchs. Les joueurs portaient un maillot à l'effigie de leur Président avec ces mots : « Merci Nanard ».

Bilan équipe A

L'équipe se classe actuellement 4^{ème} à 5 pts du premier, « les Portugais de Saint Quentin » et à 1 pt du duo de seconds l'US Laon et Amigny Rouy.

L'équipe A a eu des résultats catastrophiques à domicile avec 1 point sur 12 soit 3 défaites et un nul. Les résultats sont plus performants à l'extérieur avec 5 victoires en autant de matchs. En coupe de France l'équipe a, pour la première fois de son histoire, participé au 5^{ème} tour.



Equipe D – critérium du dimanche matin



Les joueurs de l'équipe de vétérans qui disputent le critérium du dimanche matin ont revêtu un maillot à la mémoire de Bernard GARNIER lors du dernier match de coupe à Barenton.

Le nouveau bureau de l'USB

Lors de la réunion du Comité Directeur de l'Union Sportive Bruyéroise du 29 novembre dernier il a été procédé à la désignation du président par intérim du club. Thierry MOREAU, vice-président du Club a été nommé à ce poste.

Le bureau se compose aujourd'hui de : Thierry MOREAU (Président), Michel LEMAIRE (Vice-Président), Philippe MAQUIN (Secrétaire Général) et Gérard TOKARSKI (Trésorier)

Thierry MOREAUX
Président de l'USB Foot

LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes n'est pas resté inactif en 2018. Voici son bilan d'activités :



Thé dansant du 4 février



Noël des enfants de la commune du 5 décembre avec spectacle, distribution de chocolats et petit goûter



Brocante du 1^{er} mai



Animations lors des 2 repas du club du 3^{ème} âge
(26 juin et 19 décembre)

Sans oublier...

- La co-organisation avec Bruyères-Loisirs de la sortie au « P'tit Baltar » à Nesle du 18 mars
- La « soirée sixties » du 16 juin

Animations prévues pour 2019 :



Le 6 janvier : cross des Loups

Le 3 mars : Thé dansant

Le 1^{er} mai : brocante

Michel LEMAIRE
Président du Comité des Fêtes

PAGE SPORTIVE



161 km en 24 heures

Après avoir été pendant de nombreuses années capitaine de l'USB Foot, Pascal MOLLE, 53 ans, a donné une nouvelle orientation à sa carrière sportive ; sa spécialité est le fond, dans la discipline particulière que sont les courses de 24 heures. Il vient de participer aux championnats de France de cette discipline à Albi, où il a parcouru 161 km en 24 heures, se classant 18^{ème} dans sa catégorie des V2 (vétérans 2) et 68^{ème} au général. Il faut le faire. Il partage cet exploit avec son coach Dominique VELLEINE et son épouse Magali qui le suit et l'encourage partout.



Quel que soit le temps, les membres de la **Société de Chasse**, dirigée par le Président Franck DEPLANQUE se retrouvent avec plaisir le week-end à leur Garenne avant d'effectuer des battues ou de chasser en individuel.

HISTOIRE LOCALE

Histoire de l'école élémentaire à Bruyères et Montbérault

Jusqu'en 1918, l'enseignement dispensé à Bruyères a été relaté par Charles Charpentier de la façon suivante :

« On ne peut dire l'époque où fut ouverte une école à Bruyères et Montbérault, il est incontestable que cette importante commune en était pourvu dès le moyen-âge. L'ancienne organisation municipale nécessitait, plus qu'aujourd'hui, une certaine instruction chez les officiers municipaux, représentés par le mayor, le lieutenant, le procureur d'office, le greffier, les jurés et conseillers. Le clergé fut d'abord chargé de l'enseignement. Cette charge fut ensuite confiée aux laïcs et les prêtres eurent la surveillance des écoles. L'inspection était exercée par le doyen rural. L'ancien Hôtel-Dieu servit d'école. Le maître enseignant était logé au premier étage.

Jusqu'en 1845 environ, la faible rétribution des instituteurs n'était pas suffisante pour les faire vivre, aussi pendant les vacances s'occupaient-ils à des travaux manuels : tisseurs, moissonneurs, etc... Les obligations de l'instituteur étaient multiples : bedeau, chantre, sacristain, sonneur et même fossoyeur. Il était placé sous la dépendance du conseil municipal, mais surtout du curé.

L'instituteur ne tenait ses écoles que du 1^{er} octobre au 24 juin. Suivant certaines nécessités les élèves quittaient l'école avant la Saint-Jean et ne rentraient qu'à la Toussaint.

Bruyères possède actuellement deux écoles primaires, une pour les garçons, dirigée par un instituteur laïc, l'autre pour les filles, dirigée jusqu'en 1906 par des religieuses de l'ordre de la Providence de Laon, aujourd'hui par une institutrice. Une école maternelle, ou salle d'asile, inaugurée le 1^{er} octobre 1874, reçoit les enfants des deux sexes jusqu'à 6 ans.

L'école des garçons est installée dans un vieux bâtiment ayant servi autrefois de bergerie. La salle de classe est bien aménagée et parfaitement éclairée. Une petite cour de 125 m² ne suffit pas pour les jeux et les mouvements de la population de l'école. L'école des filles est un peu mieux disposée quoique établie également dans une ancienne maison.



La salle d'asile, construite en 1874, forme un élégant pavillon, elle se compose de deux salles, avec bancs et gradins, qui sont très bien installées pour les commodités des enfants. Une cour par devant et une autre par derrière en font une école bien confortable. La population scolaire de 6 à 13 ans est de un dixième de la population locale, soit une centaine d'élèves des deux sexes à répartir par moitié dans les deux écoles. Quant à l'école maternelle, elle se compose d'une soixantaine d'enfants environ. »

(extrait de : la ville de Bruyères et Montbérault de Charles Charpentier (1918))

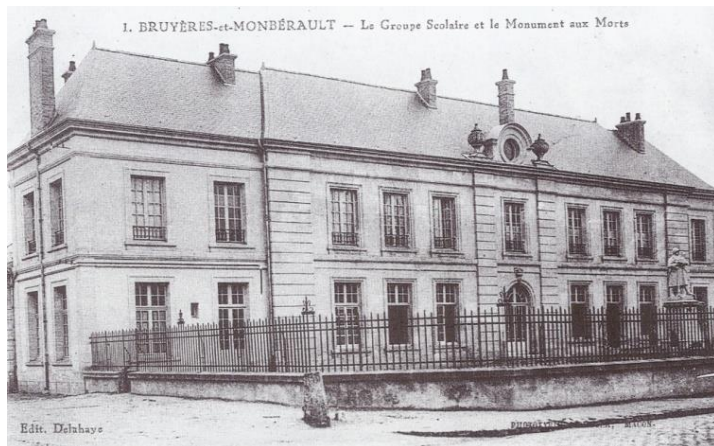
HISTOIRE LOCALE

Puis un autre historien de la commune, Bernard Toupet, rapporte dans son ouvrage sur Bruyères et Montbérault l'inauguration du groupe scolaire actuel de la façon suivante :

« le 15 juillet 1928 après-midi, inauguration du groupe scolaire, ouvert depuis plusieurs mois, par le Préfet et l'Inspecteur d'Académie.

Dans une superbe maison, cédée dans des conditions très généreuses par la famille Lefebvre, on a aménagé, au rez-de-chaussée, deux classes séparées par une large entrée utilisée comme vestiaire, à l'étage deux logements de fonction. Le jardin d'agrément est devenu une vaste cour de récréation fermée au fond par un préau. Une troisième classe rendue nécessaire par l'augmentation de l'effectif scolaire, a été accolée en équerre au bâtiment principal. On entre dans la cour par son hall vestiaire.

Après les chants des enfants dirigés par Mr et Mme Leleu, les discours, la Marseillaise de la Fanfare, les personnalités visitent les salles de classe spacieuses et claires avec une chaire surélevée face à trois rangées de tables à deux places avec un large banc à dossier. Au cours de la réception qui suit, les trois anciens enseignants, Mme Dalier et MM. Payen et Bienfait, félicitent chaleureusement l'architecte, les entrepreneurs et artisans locaux qui ont conçu et réalisé « ce moderne centre du savoir qui profitera à des générations de jeunes Bruyéris et Bruyérises » ».



Depuis cette date, le groupe scolaire n'a cessé d'évoluer, construction de l'école maternelle en 1979, puis ouverture de classes à l'étage en 1990, création d'une cantine-garderie en 1998, à la salle des fêtes dans un premier temps puis dans l'enceinte de l'école.

En 2016, afin de pérenniser le groupe scolaire, la municipalité construit avec l'appui du département, de la région et de l'État, un ensemble de 450m², sur le lieu du vieux préau. Celui-ci

abritera désormais un restaurant scolaire d'une capacité de 70 élèves par service et une salle d'évolution bien équipée, à disposition du corps enseignant.



En 2018, avec le vieillissement de la population de la périphérie sud du Pays du Laonnois, il devient indispensable de fédérer les 8 communes des coteaux du Laonnois pour éviter un trop grand nombre de fermetures de classes. Celles-ci se regroupent au sein du Syndicat Scolaire des Coteaux du Laonnois. Cette nouvelle

organisation, autour de 2 écoles : Presles et Thierny et Bruyères et Montbérault, permet de maintenir un groupe scolaire de 10 classes (2+8) accueillant 247 enfants. Pour le plus grand confort des enfants, cette ouverture a été accompagnée de travaux d'isolations et de rafraichissements des locaux. Fin 2018, un bâtiment modulaire est apposé à l'école maternelle, il servira de local de garderie. La dernière phase concernera en 2019 les travaux d'isolation de l'école maternelle.

Toutes ces évolutions sont possibles grâce à l'étroite communication qui existe entre les communes, le corps enseignant et les parents d'élèves et les subventions des organismes institutionnels.

HISTOIRE LOCALE

On retrouve également dans les archives communales de 1828 un document avisant la population Bruyéroise de la création d'un pensionnat à Bruyères :



AVIS.

UN PENSIONNAT dans le genre primaire, (*) dirigé par D. H. dit DEMERVAL, s'ouvre, à partir du 20, présent mois, à Bruyères près Laon; le local en est beau, sain, vaste, et très-convenable sous tous les rapports. Le principal but de cet établissement est de former de bons sujets dans l'intérêt de la Religion et de l'Etat.

On y reçoit des enfans de tout âge, ainsi que des jeunes gens qui désirent se perfectionner dans l'Arithmétique complète; les différents genres d'écriture; l'Orthographe, et le Français; l'Arpentage, le Toisé, la Géométrie pratique; la tenue des Livres en parties simples et doubles, les Arbitrages; on enseigne aussi la Géographie générale, ancienne et moderne, et celle particulière à la France dans le plus grand détail; le Dessin de plusieurs genres, le tracé d'Etats. On s'acquitte de tous ses devoirs de Religion; ont fait des lectures pieuses, et d'autres seulement instructives, dans l'Histoire universelle et les Voyages, etc.

Le prix de la pension est de 300 à 500 francs, suivant l'âge des Elèves, et l'enseignement qu'on exigera; on a la facilité d'acquitter le tiers de la pension en blé, et, selon l'usage général de toutes les pensions, on paie le premier trimestre en entrant.

M. DEMERVAL, qui a exercé à Metz avec succès pendant 8 ans, s'adjoit un Professeur, et deux de ses anciens Elèves, répétiteurs, et plus au besoin; il aura l'avantage d'être aidé par M. son frère, Abbé de N. D. de Liesse.

On n'accordera point de vacances cette année, mais seulement des permissions pour 8 ou 15 jours, à la volonté des Parents.

On délivre, à Bruyères, des *Prospectus* à ceux qui en demandent; l'on y trouve tous les renseignements désirables.

Bruyères, le 11 Juillet, 1824.

DEMERVAL.

(*) On n'y reçoit point d'externes.

PAGE LITTÉRAIRE

L'INSTITUTEUR

A la mémoire de M. LARCHET, Instituteur.

Au noble enseignement il consacre sa vie,
Le beau rôle d'Instruire est le seul qu'il envie ;
Être de nos enfants l'ardent émulateur,
C'est l'idéal rêvé par l'humble instituteur !

Dans la classe enfermé, ce captif de l'étude
Est pour « ses chers petits » plein de sollicitude ;
Si quelques -uns d'entre eux lui causent des tourments,
Il sait vite oublier, les voyant tous charmants !

Et masquant sa bonté sous un visage austère,
De la troupe volage il semble être le père ;
C'est ainsi qu'il voudrait-orgueil illimité !
Faire de chaque tête une Immortalité !

Comme le laboureur, armé de patience,
Il sème dans l'esprit le grain de la science ;
Le grain qui germe et pousse après chaque leçon,
Et produira plus tard une riche moisson !

Que d'efforts il dépense à cette lourde tâche :
Apprendre à l'écolier ce qu'il faut bien qu'il sache,
Eclairer le chemin que cherche la raison,
Ouvrir à la pensée un plus vaste horizon !

Ce robuste pionnier marche plein d'espérance,
A l'assaut de l'erreur et combat l'ignorance ;
Tour à tour Maître ! Apôtre ! - à la ville, au hameau ;
Il sait aussi mourir pour l'honneur du drapeau...(1)

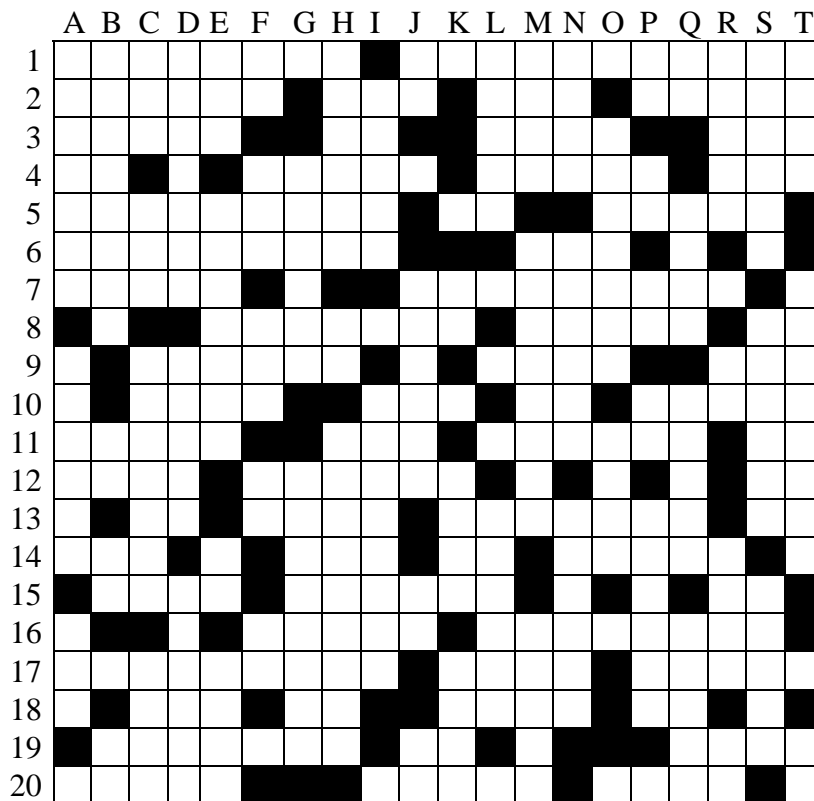
Et quand, à bout de force, il tombe non sans gloire,
Il disparaît sans bruit méconnu de l'histoire !
Seuls les petits et grands, dont il fut précepteur,
Gardent son souvenir vivant au fond du cœur !

Charles CHARPENTIER, 1876

(1) Débordeaux, Leroy, Poulette. Les Trois Instituteurs de l'Aisne fusillés par les Allemands en 1870

MOTS CROISES

THÈME PRINCIPAL : L'ÉCOLE



HORIZONTALEMENT

1. Sac de l'écolier ; maître d'école. **2.** Animal ; Revenu Minimum d'Insertion ; atome ; sur le toit. **3.** ... et bouche cousue ; après le repas de bébé ; peintre Italien du 15^{ème} siècle ; noble. **4.** Pistolet-mitrailleur ; avant ; utilisé ; choisi. **5.** Sonneront ; article ; fleuve d'Italie. **6.** Liés au cheval ; fin de déca. **7.** De Russie ; appareils téléphoniques modernes. **8.** Jamais contents ; pronom personnel ; possessif. **9.** Certains acides le sont ; ancienne mesure de poids ; pierre très dure. **10.** De forme circulaire ; arbre ; article défini contracté ; après couci... **11.** Entoure l'image ; lettres de café ; donnent des fleurs ; encadre "Hun". **12.** Poisson ; siège de l'élève ; début d'échec. **13.** C'est à dire ; bière blonde ; calme ; pronom. **14.** Lentille ; association particulière ; participe gai ; aiguisé. **15.** Victoire de Napoléon ; les élèves doivent les apprendre par cœur ; dieu solaire. **16.** Utile au peintre ; poursuivirent en justice. **17.** indispensable pour l'orthographe à l'école ; partie du corps ; qui rend service. **18.** Publication Assistée par Ordinateur ; note ; tenter ; voyelles. **19.** petites nodosités ; 365 jours ; associée à la recherche spatiale. **20.** servent à l'évaluation des élèves ; sur le cahier ; sigle.

VERTICALEMENT

A. Un des savoirs fondamentaux de l'école ; pour apprendre à écrire sans fautes ; la classe en dépend. **B.** Terrible pour une bombe ; cri de surprise ; participe passé ; non anglais. **C.** Animal ; dépouillés ; on écrivait dessus à l'école ; début d'apôtre. **D.** Poissons ; triste ; pas sédentaire. **E.** Planchette d'une matière rigide ; alcaloïde ; possessif ; pas durs. **F.** Phonétiquement : 2^{ème} lettre de l'alphabet ; la peinture en est un ; et anglais ; cours primaire ; possessif. **G.** Ensemble de règles de conduite enseignées à l'école ; matière scolaire. **H.** Faux ; en qualité de ; particularités de l'eau ou du sol. **I.** Sortes de collines ; calme. **J.** Voyelle redoublée ; visées par les prédateurs ; article ; possède. **K.** Va sans but ; sandale de plage. **L.** Placer ; riches. **M.** Sans exception ; allongées ; mesure de bois. **N.** Inscription sur la Croix ; savoir fondamental à l'école ; faire un bond. **O.** Assis à une table ; accompagne le renard dans la fable de La Fontaine. **P.** Ancien do ; voyelles ; article ; démonstratif ; jeune militaire. **Q.** Pronom sujet ; céréales ; sert à fabriquer des paniers ; mare. **R.** Canard marin ; ruisseau ; fin de terni ; année. **S.** Pousser son cri pour un rapace ; pas beaux ; vertèbre particulière. **T.** Admis à un examen ; appréciées par les élèves ; carte à jouer.

Francis SZYCHOWSKI

Adjoint au Maire